

DÉPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT
SAINT-MALO

EPCI à fiscalité propre :
SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

COMMUNE :

LA GOUESNIÈRE

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le 03/06/2026
ID : 035-213501224-20260602-2026_06_02_CM-AU

Toutes les communes

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

19

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	M.	LEGRAND Jérôme	17/04/1986	20/03/2026	15	OUI
2	Première adjointe	Mme	FOREST Lisa	20/01/1984	20/03/2026	19	OUI
3	Deuxième adjoint	M.	LEDUC Frédéric	10/08/1985	20/03/2026	19	NON
4	Troisième adjointe	Mme	LE MAREC-FOURY Audrey	07/12/1978	20/03/2026	19	NON
5	Quatrième adjoint	M.	GAUTIER Patrick	17/10/1960	20/03/2026	19	NON
6	Cinquième adjointe	Mme	PIEDVACHE Malory	17/06/1980	20/03/2026	19	NON
7	Conseiller municipal	M.	JOUANNE Thierry	10/02/1967	15/03/2026	563	NON
8	Conseillère municipale	Mme	BOUSSAC Karine	05/06/1974	15/03/2026	563	NON
9	Conseillère municipale	Mme	EBRARD Hélène	16/07/1978	15/03/2026	563	NON
10	Conseillère municipale	Mme	TULASNE Vanessa	04/05/1984	15/03/2026	563	NON
11	Conseiller municipal	M.	DELEPINE Alexandre	28/03/1986	15/03/2026	563	NON
12	Conseillère municipale	Mme	JOUET Laura	16/05/1989	15/03/2026	563	NON
13	Conseiller municipal	M.	DESCHAMPS Kévin	12/05/1995	15/03/2026	563	NON
14	Conseiller municipal	M.	FOUTANT Argan	11/06/1995	15/03/2026	563	NON
15	Conseiller municipal	M.	BLIN Mathieu	22/08/2007	15/03/2026	563	NON
17	Conseillère municipale	Mme	PICCO Danièle	25/08/1962	15/03/2026	519	NON
18	Conseiller municipal	M.	ELRIC Régis	27/10/1968	15/03/2026	519	NON
19	Conseillère municipale	Mme	VITIS Sandrine	22/07/1972	15/03/2026	519	NON
20	Conseiller municipal	M.	ECLIMONT Pascal	01/05/1960	27/04/2026	519	NON

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,
A, LA GOUESNIÈRE, le 02 juin 2026

Le Maire
Jérôme LEGRAND

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.